

Tableau 1 Synthèse des dates de production des déclarations de revenus et des dates de paiement
(information mise à jour le 20 mars 2020)

	Date habituelle	Date annoncée
Particuliers		
Production des déclarations de revenus		
Particuliers autres qu'en affaires :	30 avril 2020	1er juin 2020
Particuliers en affaires :	15 juin 2020	15 juin 2020
Délais de paiement sans intérêt ni pénalité		
Impôts :	30 avril 2020	31 août 2020
Acomptes provisionnels – paiements dus le :	15 juin 2020	1er septembre 2020
	15 septembre 2020	15 septembre 2020
	15 décembre 2020	15 décembre 2020
Entreprises		
Production des déclarations de revenus	6 mois après la fin de l'année d'imposition	6 mois après la fin de l'année d'imposition
Délais de paiement sans intérêt ni pénalité		
Impôts	2 ou 3 mois après la fin de l'année d'imposition	Montant dû entre le 18 mars et le 31 août 2020 reporté au 1 ^{er} septembre 2020
Acomptes provisionnels	Mensuellement ou trimestriellement	Montant dû entre le 18 mars et le 31 août 2020 reporté au 1 ^{er} septembre 2020
Versements de TPS et TVQ		
Déclarants mensuels	Déclarations de février, mars et avril 2020	30 juin 2020
Déclarants trimestriels	Déclaration de la période du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2020	30 juin 2020
Déclarants annuels	Déclaration due en avril ou en mai 2020	30 juin 2020
Droits de douanes ou taxe de vente des importateurs	État de compte de mars, avril et mai 2020	30 juin 2020
Fiducies		
Production des déclarations de revenus	30 mars 2020	1 ^{er} mai 2020
Délais de paiement sans intérêt ni pénalité		
Impôts :	Entre le 18 mars et le 31 août 2020	1er septembre 2020
Acomptes provisionnels – paiements dus le :	15 juin 2020	1er septembre 2020
	15 septembre 2020	15 septembre 2020
	15 décembre 2020	15 décembre 2020